

BROCHURE TECHNIQUE

G.A.F.

Gymnastique Artistique Féminine



CONTACTS

Comité départemental du Var
comitevarffgym@wanadoo.fr – www.cd83.ffgym.fr
Secrétariat : 07 83 62 96 18 - PIERRE Olivia

Noms	Fonction	Téléphones	Mails
Lucien VIVIANI	Président	06 84 36 65 76	viviani.lucien@free.fr
Annie INNOCENTI	Vice-présidente GAF	06 61 76 75 54	annieinnocenti@orange.fr
Gérard SCRIBOT	Délégué technique général	06 68 68 88 31	gerard.scribot@sfr.fr
Grégory LEFORT	Représentant technique GAF	06 74 44 52 08	lefort.gregory@outlook.com
Manon GHINO	Comité technique	07 77 26 03 17	ghinomanon@hotmail.fr
Pascale BARE	Comité technique	06 50 14 27 25	pascale_bare@hotmail.fr
Medhi KAMKOUM	Comité technique	06 61 34 68 99	mehdikamkoum2904@gmail.com
Nathalie DONATI	Comité technique	06 64 25 41 90	donati.naty@gmail.com

CALENDRIER DES COMPETITIONS

+ les « ACCESS GYM » : les dates et les lieux sont déterminés 1 mois avant l'événement par les clubs

DATES	LIEUX	COMPETITIONS	CATEGORIES	Dates limites engagements
				Nominatif
12 décembre 2026		Individuelles	Performance Fédérale A	15 novembre 2025
30 et 31 janvier 2027		Équipes	Performance Fédérale A	8 janvier 2027
3 et 4 avril 2027		Équipes	Fédéral B et A2 (finalité régionale) Fédéral B et A2 (finalité départementale)	7 mars 2027
12 ou 13 juin 2027		Individuelles	Fédérale B aménagé Proximité	16 mai 2027
12 ou 13 juin 2027		Équipes Finales départ.	Fédéral A (équipes non sélectionnées aux interdépartementaux) Fédéral B et A2 (finalité départementale)	

organiseurs. **Bien nous envoyer le formulaire de demande de rencontre au moins 1 mois avant la date.**

GENERALITES - COMPETITIONS

Rappel

Nous avons rajouté toutes les catégories en Fédéral B et A2 à Finalité départementale.

Vous avez 2 choix d'engagements (1 seul possible) :

Choix n°1

Vous engagez votre équipe en fédéral B à finalité départementale, vous participerez aux compétitions suivantes :

- Département équipes FB et A2 le 3 et 4 avril 2027
et
- Finale départementale équipes du 12 ou 13 juin 2027

Ou

Choix n°2

Vous engagez votre équipe en fédéral B 10-11 ans à finalité interdépartementale, vous participerez aux compétitions suivantes :

- Département équipes FB et A2 le 3 et 4 avril 2027
et
- Interdépartemental équipes du 29 et 30 mai 2027 ou finale départementale du 12 ou 13 juin 2027 si pas qualifié à l'inter département

Engagements

➤ **Pour participer aux compétitions, vous devez :**

Confirmer vos engagements via l'interface Engagym à partir du site ffgym.fr en respectant les dates de forclusion.

➤ **Les engagements sont à régler avant la compétition sur Engagym :**

Nous vous rappelons que **le paiement Carte Bancaire est demandé**. Il n'y aura aucun paiement par chèque accepté.

Pour cela :

1- Il faut aller sur Engagym et choisir le mode de paiement Carte bancaire.

➤ **Les engagements sont à effectuer en ligne sur le site de la Fédération**

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

1. Connectez-vous au site www.ffgym.com

2. A l'aide de vos identifiants clubs, se connecter à l'espace MON COMPTE

3. Puis aller dans MES OUTILS

4. Cliquez sur « Engager mes gymnastes » dans l'onglet « Compétition »

<https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Outils/EngaGym>

➤ **Engagement nominatif**

- Inscrire les noms des gymnastes en équipes et/ou en individuels. En respectant les dates limites d'engagement.

ATTENTION !!! Toute équipe ou gymnaste individuelle non inscrite aux dates de forclusion ne pourra concourir.

➤ **Les FORAITS sont à déclarer via l'interface EngaGym** à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion : **10 jours maximum avant la compétition**. Passé ce délai, les droits d'engagements seront dus.

Tarifs engagements :

ACCESS GYM <i>Rencontre de proximité</i>	Animation	INDIVIDUELLES	EQUIPES
2.00 €	2.00 €	8.00 €	13.00 €

ENGAGEMENTS DES JUGES SUR JUGE GYM

Il vous faut engager vos juges impérativement sur Engagym en même temps que vous engagez vos gymnastes.

Il vous faut aller dans la colonne JUGE sur engagym colonne à côté de la colonne Nominatifs.

Cet engagement est OBLIGATOIRE :

- C'est avec cela que la responsable des juges fera l'organigramme des juges
- Il n'y a plus de livret de juge tout est géré directement par Jugegym. Si votre juge n'est pas engagé c'est comme s'il n'avait pas jugé.

Droits d'entrée

(Public)

Lors des compétitions départementales : gratuité pour tous.

Le comité départemental du Var aide financièrement les clubs pour l'organisation de nos compétitions.

Contrôle des licences

Le contrôle des licences pourra être réalisé lors de chaque compétition départementale. Les clubs doivent, par conséquent, présenter les attestations de licence ou les e-licences de ces participants (gymnastes, entraîneurs, juges) **avec obligatoirement la photo.**

- Absence de photo : Pénalité de 1points sur le total du gymnaste

Musiques

La gestion des musiques est informatisée sur toutes les compétitions.

TELECHARGEMENT DES MUSIQUES

1. Connectez-vous au site www.ffgym.com
2. A l'aide de vos identifiants clubs, se connecter à l'espace MON COMPTE
3. Puis aller dans MES OUTILS
4. Cliquez sur « Déclarer vos musiques » dans l'onglet « Compétition » « Bienvenue dans DJ Gym »

<https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Outils/DJGym>

Il est **INDISPENSABLE** d'enregistrer les musiques au format « **MP3** » et de renommer comme suit :

➔ **NOM Prénom de la gymnaste et NOM DU CLUB.**

➔ **Ne pas oublier de mettre un bip puis 3 secondes de blanc avant le début de la musique.**

Nous vous demanderons également de venir en compétition avec une clé USB de secours contenant l'ensemble des musiques, en cas de besoin.

Jugement

- **Les juges non recyclés ne pourront pas juger**
- **Juge club :**
Il sera demandé aux clubs de fournir au moins 1 juge club par catégories (et par plateau)
- **Absence de juge club :**
Une amende de 150 € sera à régler avant l'entrée en compétition du club concerné.
Exception : pour les nouveaux clubs lors de la saison d'affiliation.
- **Juges convoqués :**
Convocations :
Les juges convoquées sont nommées par le responsable départemental pour toute la durée de la compétition.
Les juges convoqués pourront faire office de juge club.
Sur certaines compétitions, un deuxième juge club pourrait être demandé (selon le nombre d'équipes présentes et/ou le nombre de club).
- Pris en charges par le département :**
 - repas, collations,
 - vacations,
 - déplacement : Les juges convoqués lors des compétitions devront faire parvenir leur état de frais de déplacement dans les 15 jours après l'évènement.Le lieu de domicile doit se situer dans le Var (tout déplacement venant hors du département ne pourra pas être pris en compte)

Palmarès

- Les gymnastes doivent assister au palmarès en tenue de compétition (référence code FIG) ou en survêtement complet du club (haut et bas)
- Equipe : tenue identique pour toute l'équipe
- Seules les gymnastes ou équipes classées 1, 2 et 3 se verront récompensées.
- Les gymnastes recevront des médailles que ce soit en individuel ou en équipe.

FORMATION DES JUGES

➤ **FORMATION DES JUGES NIVEAU 1 :**

Le Comité Régional gère l'intégralité de la formation niveau 1 (inscription, règlements, formations, examen). La formation sera assurée par la responsable des juges départementaux ou son assistante. Les convocations seront envoyées par le comité Régional mais les formations de juges resteront localisées dans les départements.

Conditions d'accès à la formation : (cf. brochure régionale)

- être licencié à la FFGym 2027
- être née en 2013
- S'inscrire à la formation de juge niveau 1 (l'inscription en formation entraîne, de fait, l'inscription à l'examen)

Inscriptions : **avant le 06 Septembre 2026** (cf. brochure régionale)

Formations dans les départements :

- 11 Octobre 2026
- 18 Octobre 2026
- 15 Novembre 2026
- 29 novembre 2026

Examen :

- 13 Décembre 2026

BROCHURE TECHNIQUE

ACCESS GYM

FEDERAL B (aménagé)



"ACCESS GYM "

Les rencontres de proximité « Access Gym » sont des événements fédéraux officiels dédiés à la validation des programmes **Access Gym**.

Elles permettent aux gymnastes de valider un niveau d'Access Gym au cours d'un événement.

L'événement est destiné aux gymnastes âgé(e)s de :

- 6 ans et + pour Access général (né(e)s
- 7 ans et + pour Access spécifique GAM et GAF (né(e)s

Le livret du pratiquant : permet à chaque gymnaste de suivre sa progression. Il doit accompagner le gymnaste durant toute son évolution sur le programme Access Gym. Il est donc nécessaire de commander un livret uniquement pour les gymnastes débutant dans un programme (*N.B. : à la charge du club*)

Un petit cadeau et le diplôme : récompensent chaque gymnaste de son palier obtenu.

1. Evaluations en clubs (en interne) :

Au sein des clubs, l'évaluation est possible à tout moment, en fonction de la progression des gymnastes, du projet et de la structuration du club.

➔ Niveaux évalués :

- Access Gym Général : de 1 à 10 (recommandé)

Les petits cadeaux et les diplômes sont à la charge des clubs.

Attention : la validation ne rentre pas en compte dans le classement national des clubs.

2. Evaluations en clubs (départementale) :

Les rencontres interclubs permettent des évaluations collectives sous forme d'événements fédéraux. Elles sont mises en œuvre à l'initiative des clubs sous la responsabilité du comité départemental.

Une ou plusieurs session(s) peut (peuvent) être organisée(s) par regroupement de clubs (2 à 3 clubs) situés dans un environnement proche.

Les clubs souhaitant se regrouper, devront se mettre en contact afin de déterminer : le lieu, la date de la rencontre, les horaires, les niveaux évalués et le nombre de gymnastes concernés.

➔ Proposition de regroupements : GAF

À noter : d'autres propositions de regroupement peuvent être envisagées

- Provence Var centre : Saint Maximin / Brignoles-Carcès
- Provence Var Est : Draguignan / Fréjus / Cavalaire
- Provence méditerranée Est : La Farlède / Hyères
- Provence méditerranée centre : A.S.C.M. / C.S.T.
- Provence méditerranée Ouest : Six-Fours / La Seyne

➔ Niveaux évalués :

- Access Gym GAF / GAM : blanc, jaune, orange, vert, bleu, rouge

➔ Organisation des ateliers : GAF

➤ La totalité des ateliers

Ou

➤ Certains ateliers répartis comme ci-dessous :

- 8 ateliers seront évalués dans les clubs avant la rencontre

- 10 autres seront évalués lors du regroupement :

En GAF, les numéros : 1 / 3 / 4 / 5 / 11 / 12 / 13 / 14 / 15 / 18 (pour tous les niveaux)

En GAM, les numéros : 1 / 2 / 3 / 4 / 5 / 7 / 11 / 16 / 17 / 18 (pour tous les niveaux)

➔ Le club organisateur :

Envoie au comité départemental la fiche de déclaration d'une rencontre de proximité : 1 mois avant le regroupement.

➔ Le comité départemental :

Assure le rôle d'administrateur des rencontres :

- Valide la rencontre
- Crée un compte utilisateur pour les saisies informatiques
- Délègue un représentant du comité présent le jour J
- Envoie tous les documents nécessaires pour la rencontre

Prend en charge :

- L'achat des récompenses (petit cadeau)
- L'impression des diplômes

➔ Droits d'engagements : 2,00 € par gymnaste

"FEDERAL B (aménagé) "

DATE	LIEUX GYMNASE	COMPETITIONS	CATEGORIES	DATES LIMITE ENGAGEMENTS NOMINATIFS
12 ou 13 juin 2027		Animation départementale	Fédéral B (aménagé)	16 mai 2027

Catégorie : 7 ans / 8 ans / 9 ans / 10 ans / 11 ans / 12 ans et +

Programme : Fédéral B aménagé

Classement : individuel par catégorie cités ci-dessus

Juge : Toute personne ayant 12 ans et + licenciée et formée par les clubs

Interdiction : Gymnastes engagées en Fédéral A et Performance

Réglementation : (Voir sur le site FFG)

- 1- Se connecter à l'extranet
- 2- Onglet « Compétition »
- 3- Onglet « G.A.F »
- 4- Tout en bas de la page « Compétitions de proximité »

➔ **Le club organisateur :**

- Prévoir une personne à la sono
- Prévoir le matériel de sono + ordinateur

➔ **Le comité départemental :**

Assure le rôle d'administrateur des rencontres :

- Crée la compétition
- Envoie tous les documents nécessaires pour la rencontre

Prend en charge :

- Les membres du comité départementale (Repas, Collation)
- L'impression des diplômes

Droits d'engagements : 2,00 € par gymnaste